

Fiche méthodologique n°1 : Une nouvelle estimation de l'activité dissimulée en base 2020

En comptabilité nationale, toute forme d'activité entreprise sur le territoire par les agents économiques doit être intégrée dans le produit intérieur brut (PIB), y compris celle qui ne peut pas être directement observée, parce que dissimulée ou informelle. Pour la base 2020, l'activité dissimulée des entreprises déclarées a été estimée en se basant sur des données plus récentes et plus détaillées des contrôles fiscaux avec des méthodes économétriques innovantes. Il en résulte que l'impact sur le PIB de l'activité dissimulée était surestimé en base 2014, en lien avec une mauvaise prise en compte de certains comportements de fraude. En revanche, l'impact sur la production était au contraire sous-estimé. En base 2020, +36,8 Md€ en 2019 sont ajoutés au PIB au titre de l'activité dissimulée des entreprises déclarées, soit une baisse de 7,7 Md€ par rapport à la base 2014.

1. Qu'est-ce que l'activité dissimulée en comptabilité nationale ?

Le Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008) définit la production comme « une activité exercée sous la responsabilité, le contrôle et la gestion d'une unité institutionnelle, qui met en œuvre des entrées (travail, capital, biens et services) dans le but de produire des sorties (biens et services). ». La comptabilité nationale vise donc à rendre compte de l'ensemble des activités économiques sur un territoire indépendamment du caractère légal ou illégal, déclaré ou non déclaré, de ces activités. Comme le rappelle le SCN 2008, « la prise en compte de l'économie souterraine est nécessaire pour obtenir une mesure complète de la production et de la consommation, et également pour éviter les erreurs qui risqueraient d'apparaître ailleurs dans les comptes. En effet, les revenus engendrés par la production illégale peuvent être utilisés de façon tout à fait légale ; inversement, les dépenses consacrées à l'acquisition de biens et de services illégaux peuvent être réalisées avec des fonds obtenus de façon tout à fait légale ». Il est utile de rappeler que les services produits par les ménages pour leur usage propre sont exclus de la production des comptes nationaux principalement parce que c'est une activité indépendante qui a peu de répercussions sur le reste de l'économie et parce que la grande majorité des services produits par les ménages ne sont pas destinés à être commercialisés.

Ainsi, certaines activités illicites ou dissimulées doivent être comptabilisées en comptabilité nationale. Les principales activités illicites enregistrées dans les comptes français sont les activités en lien avec les stupéfiants ou la contrebande de tabac [► [La prise en compte des stupéfiants dans les comptes nationaux en base 2014](#), mai 2018, Insee]. Les activités licites peuvent être divisées en deux catégories : celles qui sont déclarées par des entités enregistrées et celles dites dissimulées ou au noir qui

regroupent à la fois l'activité dissimulée des entités déclarées mais également l'activité productive des entités non déclarées.

Pour mesurer l'activité, les comptables nationaux utilisent principalement les données fiscales. Par définition, cette source ne tient pas compte de l'activité dissimulée exercée par des entités déclarées ou non ; des ajustements sont donc indispensables. Certaines activités sont évaluées à partir de sources non fiscales comme les loyers réels ou imputés qui viennent de l'enquête nationale du logement ou encore les activités agricoles qui proviennent d'enquêtes statistiques et du recensement réalisés par le Ministère de l'Agriculture ou des organismes agricoles. Ces activités n'ont pas besoin d'être ajustées des comportements de fraude. Ainsi, l'activité dissimulée estimée pour le besoin des comptes nationaux n'est pas une estimation directe de la fraude fiscale ni de l'ensemble de l'activité dissimulée, mais uniquement de la part qui échappe aux sources des données mobilisées par les comptables nationaux.

La mesure de l'activité dissimulée exercée par des entreprises déclarées est estimée à partir de bases de données des contrôles fiscaux. En base 2014, cette mesure était basée sur une estimation datant des contrôles fiscaux portant sur le début des années 2000. Il était donc nécessaire d'actualiser ce travail à partir de données plus récentes et plus détaillées en utilisant de nouvelles méthodes d'exploitation.

L'estimation de l'activité des entités n'ayant pas d'existence juridique est plus difficile à mesurer faute de sources de données. Certaines enquêtes peuvent être menées sur ces activités [► [De nombreuses entreprises informelles pour peu de richesse créée](#), Sylvain Daubrée, Insee, 2015], mais elles sont difficiles à mettre en œuvre sur un champ complet (en termes de champ géographique ou de champ des activités économiques). Ainsi, une grande partie de cette activité dissimulée est déterminée à dire d'experts, et affectée de manière sélective à des activités supposées être des niches de travail clandestin (bâtiment, services personnels, etc.). Une partie de ces activités concerne les travaux domestiques. Cette activité est plus facile à mesurer grâce à différentes enquêtes sur les dépenses des ménages, comme [Budget de Famille](#). En base 2020, seule l'estimation de l'activité dissimulée des ménages pour des travaux domestiques a été réestimée pour tenir compte des changements de comportement des ménages en lien avec les différentes mesures fiscales prises sur l'emploi à domicile.

2. Une exploitation innovante des données de contrôle fiscal

En base 2014, l'activité dissimulée des entreprises déclarées était estimée à partir d'une exploitation des données de contrôle fiscal datant du début des années 2000 [► [L'évaluation de l'activité dissimulée des entreprises sur la base des contrôles fiscaux et son insertion dans les comptes nationaux](#), Claudie Louvot-Runavot, Insee, 2009]. Il était alors supposé qu'il existait « *deux grandes catégories d'entreprises fraudeuses, au sens des comptes nationaux : celles qui fraudent sur le chiffre d'affaires et celles qui ne le font pas, mais fraudent en majorant indûment leurs charges* », dans les deux cas, le but étant de minimiser leur bénéfice pour payer moins d'impôts.

Un partenariat entre la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) et l'Insee, mené à partir de 2018, a permis d'estimer à nouveau cette activité dissimulée à partir des données de contrôle fiscal. La base de données utilisée fournit des informations détaillées sur les contrôles fiscaux réalisés en 2014. Les délais pour exploiter ces données sont importants puisqu'il faut attendre la fin des contrôles fiscaux qui peuvent s'étaler sur plusieurs années. C'est pour cette raison que l'estimation a été réalisée sur l'année 2014.

Cette source d'information très riche a permis de mieux comprendre les comportements de fraude sur la valeur ajoutée : les deux grandes catégories d'entreprises fraudeuses ont bien été retrouvées, mais parmi celles qui dissimulent leur chiffre d'affaires, certaines dissimulent en parallèle leurs charges dans le but de garder un taux de marge cohérent dans leur déclaration, probablement afin d'éviter des contrôles fiscaux. Ainsi, les différents comportements de dissimulation ne jouent plus dans le même sens sur la valeur ajoutée : si la dissimulation du chiffre d'affaires et la majoration des charges provoquent bien une sous-estimation de la valeur ajoutée issue des liasses fiscales, la dissimulation de certaines charges entraîne, au contraire, une surestimation de la valeur ajoutée issue des liasses fiscales. La prise en compte de ce comportement de fraude en base 2020 entraîne une révision à la baisse de l'impact de l'activité dissimulée des entreprises déclarées sur la valeur ajoutée.

En plus de la prise en compte de ces comportements de fraude, l'actualisation des données et l'utilisation de méthodes statistiques innovantes ont permis de revoir les estimations. Une étude publiée par l'Insee en 2023 [[► Estimation de l'activité dissimulée pour le changement de base 2020 des comptes nationaux](#), Simon Quantin, Cécile Welter-Médée, Insee-Crest, 2023] a réestimé l'activité dissimulée des entreprises déclarées. En assimilant l'échantillon des entreprises contrôlées aux répondants d'une enquête, le chiffre d'affaires non déclaré et les omissions ou déclarations indues de charges constatées lors des contrôles fiscaux peuvent être extrapolées à l'ensemble des sociétés non financières et des entreprises individuelles du champ de la comptabilité nationale. La principale difficulté est de parvenir à corriger le biais de sélection lié au fait que les services du contrôle fiscal ciblent les contrôles sur les entreprises qu'ils jugent les plus susceptibles de frauder, et pour des montants importants. Pour corriger le mieux possible ce biais de sélection, la méthode utilisée a été inspirée des méthodes de redressement de la non-réponse par repondération et plus spécifiquement par l'utilisation de groupes de réponses homogènes [[► Estimation des montants manquants de versements de TVA : exploitation des données du contrôle fiscal](#), Simon Quantin et Cécile Welter-Médée, Insee, 2022]. À partir de taux estimés rapportés au chiffre d'affaires par activité, les estimations de 2014 sont extrapolées sur les années de base 2019 et 2020.

Par ailleurs, l'activité dissimulée des ménages employeurs pour les travaux domestiques a également été réestimée à partir d'une comparaison entre les données de l'enquête Budget de famille, qui enregistre toutes les dépenses des ménages, et [l'Enquête revenus fiscaux et sociaux](#), qui recense les dépenses engagées par un foyer fiscal pour l'emploi d'un salarié à domicile telles que déclarées dans leur déclaration d'impôts. Les révisions engendrées par ces modifications sont de moindre ampleur : la masse salariale est révisée de à la baisse de quelques centaines de millions d'euros [[► notes consommation ménages](#)].

3. La valeur ajoutée des activités dissimulées des entreprises déclarées est révisée à la baisse, alors que leur production est révisée à la hausse

En 2019, l'activité dissimulée des entreprises déclarées représente 36,8 Md€ en base 2020 (contre 44,5 Md€ en base 2014). Cette révision à la baisse de -7,7 Md€ est liée principalement à la prise en compte du comportement de fraude visant à minorer les charges en parallèle de la minoration du chiffre d'affaires. Ainsi, l'activité dissimulée ne modifie que très peu les consommations intermédiaires des entreprises en base 2020 alors qu'en base 2014, l'impact était important (-3,8 Md€ contre -24,7 Md€ en base 2014). En revanche, la production dissimulée est révisée à la hausse en base 2020 : +33,0 Md€ contre +19,9 Md€ en base 2014. Environ 60 % de cette production dissimulée est réalisée par des sociétés non-financières, et 40 % par des entrepreneurs individuels. Les principaux secteurs qui dissimulent leur activité ne sont pas revus entre les deux bases, ce sont le commerce, la

santé humaine et l'action sociale, l'hébergement et la restauration et les activités de service aux entreprises.

La révision à la baisse de la valeur ajoutée en lien avec la nouvelle estimation de l'activité dissimulée des entreprises déclarées affecte directement le niveau du PIB en valeur.

4. Liens/Bibliographie

Référence	Lien
La prise en compte des stupéfiants dans les comptes nationaux en base 2014 , mai 2018, Insee	https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793580?sommaire=6793644#documentation-sommaire
De nombreuses entreprises informelles pour peu de richesse créée , Sylvain Daubrée, Insee, 2015	https://www.insee.fr/fr/statistiques/3320117
Enquête Budget de famille	https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1194
L'évaluation de l'activité dissimulée des entreprises sur la base des contrôles fiscaux et son insertion dans les comptes nationaux , Claudie Louvot-Runavot, Insee, 2009	https://www.insee.fr/fr/statistiques/1381029
Estimation de l'activité dissimulée pour le changement de base 2020 des comptes nationaux , Simon Quantin, Cécile Welter-Médée, Insee-Crest, 2023	https://www.insee.fr/fr/statistiques/7657318
Estimation des montants manquants de versements de TVA : exploitation des données du contrôle fiscal , Simon Quantin et Cécile Welter-Médée, Insee, 2022	https://www.insee.fr/fr/statistiques/6478533
Enquête revenus fiscaux et sociaux	https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1231
Notes consommation ménages	Tome 4 La consommation des ménages en services - fiche produit du HT97Z0A (Services domestiques proprement dit) https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s2144/documentation-methodologique